



Québec, le 11 juin 2009

**RÉSUMÉ DES AMÉLIORATIONS
À LA PRÉSENTATION DE L'ÉDITION 2010 DU RED BULL CRASHED ICE
les 26 et 27 mars 2010**

Préparé par Gestev Inc.

PARCOURS

1. Déplacement du parcours, section Côte de la Montagne, partie inhabitée du côté est de la Côte de la Montagne (longeant le parc Montmorency et le cimetière des Picotés)
2. Déplacement du parcours sur le terrain entourant le monument face à l'édifice du Chien d'Or (bureau de la poste), libérant ainsi les intersections entre Buade/Du Fort et Port-Dauphin/Côte de la Montagne
3. Diminution de la largeur du parcours sur la rue Notre-Dame, laissant ainsi plus d'espace pour la circulation piétonnière
4. Meilleure gestion de la circulation du haut et du bas de la Côte de la Montagne dans les secteurs, Buade, du Fort, Port Dauphin, Saut au Matelot et St-Pierre, avec l'assistance de la Ville
5. Le fait de déplacer le parcours de l'autre côté de la Côte de la Montagne, la circulation piétonnière sera facilitée et l'entretien des trottoirs sera effectué par les services d'entretien réguliers de la Ville
6. Installer la signalétique des passages de piétons, carte du parcours et commerces, dès le début des travaux

HORAIRE

7. Révision de l'horaire des préparatifs, construction et démantèlement des installations reliées à la tenue du Red Bull Crashed Ice 2010
 - a. L'horaire global a été révisé passant de 6 semaines à 4 semaines
 - b. La présence dans la Côte de la Montagne a été révisée, passant de 30 jours à 16 jours (9 jours de montage, 5 jours de démontage, 2 jours d'événement)
 - c. La circulation dans la Côte de la Montagne sera à sens unique sur une durée de 16 jours en 2010 comparativement à 24 jours en 2009
8. Extension des périodes de travail, de 6h30 à 22h00, pendant une certaine période des travaux
9. Montage simultané des grandes structures aux extrémités de la Côte de la Montagne afin de raccourcir les jours de montage de ces structures

ENTREPOSAGE / ESPACE

10. Diminution considérable de l'entreposage de matériel dans le secteur Château Frontenac et Place de Paris
11. Maximisation des espaces d'entreposage au Quai Chouinard et Quai #21
12. Utilisation respectueuse du Parc Montmorency afin de libérer certains espaces sur rue
13. Diminuer les installations techniques dans secteur du monument de Champlain

TECHNIQUE : SON, ÉCLAIRAGE, PRODUCTION TÉLÉVISUELLE

14. Utilisation de nouvelles technologies d'éclairage diminuant considérablement les structures d'éclairage, le câblage et le temps de montage (à l'étude)
15. Installation de 5 sous-stations électriques permanentes diminuant le nombre de génératrices, utilisation de mazout, de main-d'œuvre et de câblage
16. Réduction du nombre de tests d'éclairage
17. Ajustement des zones d'éclairage évitant autant que possible, les fenêtres des habitations
18. Réduction du nombre de caméras, sans impacts négatifs visibles, réduisant la quantité des équipements, câbles, ouvriers et techniciens, plateformes et possiblement un camion de production en moins

SERVICE

19. Accréditer les riverains qui en font la demande au bureau de l'organisation
20. Affecter des gardiens de sécurité aux endroits stratégiques, surveillance des accès aux toitures, façades d'édifices
21. Affecter 2 personnes plein temps, dédiées à répondre aux appels des citoyens et commerçants et effectuer les suivis nécessaires
22. Offrir un service de relocalisation des espaces de stationnements, avec l'assistance de la ville
23. offrir un accès privilégié au secteur de la Cote de la Montagne aux riverains (débarcadères, livraisons, etc)

DIVERS

24. Augmenter les efforts de recyclage et écologiques
25. Autres améliorations à confirmer au cours des prochains mois
26. Retour d'une activité grand public avec écrans géants (à l'étude)